



Travaux entrée ouest Pertuis

C. R. Réunion de chantier du 08/04/2011

A l'invitation de la municipalité de Pertuis, L'AAQM a participé, le vendredi 8 avril 2011 à 10h00, à une réunion de chantier sur la seconde phase des travaux d'entrée de ville. Cette réunion s'est déroulée en présence de M. Galland, conseiller municipal, des techniciens de la Communauté du Pays d'Aix, du Conseil Général et de l'entreprise EIFFAGE.

Par rapport aux plans d'origine (2008), et comme présenté lors de notre AG 2009, les modifications suivantes sont apportées :

- Le rond-point est nettement déplacé vers le sud-est,
- La Croix de Gon reste en place,
- L'accès et la sortie du chemin Croix de Gon s'effectueront au sud de la croix,
- L'ancien accès/sortie sera traité en espace paysagé avec piste cyclable.

Les lignes aériennes seront enterrées.

Un espace parking sera réservé au sud pour une tête de ligne des minibus.

En ce qui concerne le phasage chantier, actuellement le décaissage et remplissage concernent la partie sud. Courant mai, il y aura basculement pour effectuer la partie nord où il y a de nombreux fourreaux techniques, d'où passage au sud du rond-point et mise en service du nouvel accès du chemin de la Croix de Gon pour permettre ces travaux.

A cause des problèmes de raccord, le bitume définitif sera posé en une seule fois à la fin des travaux.

L'AAQM a demandé aux techniciens de l'entreprise d'éviter de placer des panneaux de signalisation sur l'actuel passage cyclistes (ce qui était le cas).

Afin de limiter les bouchons à l'entrée ouest de Pertuis, les services du Conseil Général s'étaient engagés à mettre en place à Cadenet des panneaux conseillant le passage par le côté sud de la Durance. L'AAQM a demandé à ce que cet engagement soit tenu.

L'AAQM a rappelé que la réalisation de la couronne du rond-point du lotissement du Prieuré ne donnait pas satisfaction en raison d'un franchissement trop aisé. Dans le cadre de la réglementation qui impose une hauteur maximale de 3 cm pour la première bordure, l'AAQM a demandé que la réduction de la vitesse et la sécurité des personnes pouvant se trouver en périphérie du rond-point, notamment des scolaires à l'arrêt de bus, soient prises en compte. Le franchissement de la couronne ne devrait pouvoir se faire qu'exceptionnellement.

L'AAQM remercie la municipalité de Pertuis pour l'invitation à cette réunion de chantier.

Pour l' AAQM : P. Bonnefoy et H. Daudé